

Montréal, le 19 juin 2009

Par courriel

À : **Tous les participants**

Objet : Demande du Transporteur afin de modifier ses tarifs et conditions
des services de transport d'électricité
Dossier de la Régie : R-3669-2008, Phase 2

La Régie a pris connaissance des demandes des intervenants concernant les refus de réponse du Transporteur à certaines demandes de renseignements, ainsi que des lettres du 10 et 18 juin 2009 du Transporteur à ce sujet.

La Régie informe les participants que ces demandes seront débattues lors de l'audience orale prévue à compter du 6 juillet 2009.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/mdl